

**Extrait de la PLAINTÉ DEPOSEE  
par L'UGTG contre le CHU et  
l'ARS dans la gestion du  
COVID 19 en GUADELOUPE**

**REQUETE EN REFÉRE-LIBERTE**

*(CJA, Article L. 521-2)*

**À LA REQUETE DE**

**L'Union Générale des Travailleurs de Guadeloupe (UGTG)**, dont le siège est Rue Paul Lacavé, 97110, POINTE-A-PITRE représentée par son secrétaire général, Elie Domota

**Ayant pour avocat**

Maître Gilles DEVERS, Avocat au Barreau de Lyon, Palais 2672, exerçant 3 Place Louis Pradel, 69001, LYON,

Maître Patrice TACITA, Avocat au Barreau de Guadeloupe, 12 rue d'Ennery, 97110, POINTE-A-PITRE

Maître Roland EZELIN représentant la SCPA EZELIN-DIONE 4 rue Germain CASSE, 97 100 BASSE-TERRE.

**CONTRE**

**1/ ARS Guadeloupe**, Rue des Archives, 97113 GOURBEYRE

**2/ CHU de Guadeloupe**, établissement public de santé, Route de Chauvel, 97159 POINTE-A-PITRE

**PLAISE AU JUGE DES REFERES**

**En synthèse,**

1. Sans qu'il soit nécessaire d'attendre d'hypothétiques mesures d'autorisation ou réquisition, il est nécessaire que l'ARS et le CHU, chacun pour ce qui le concerne, passent commande auprès de les sociétés NOVACYT ou ALLTEST BIOTECH, ou d'autres, de tests en nombre suffisant, soit une estimation de 200 000, c'est-à-dire la moitié de la population.
2. Vu la carence des autorités publiques et l'urgence sanitaire, l'UGTG est donc bien fondée à demander qu'il soit fait injonction à l'ARS et au CHU de Guadeloupe de passer commande auprès de la société SA NOVACYT ou de la société ALLTEST BIOTECH, via le revendeur SOBIOTHECH CONSULT de leurs tests COVID-19, ou de toute autre société proposant des tests, en justifiant de la réalité de ces démarches pour 200 000 unités.

**B/ Mise à disposition du traitement par la chloroquine**

3. Depuis quelques jours, la très respectée équipe médicale de l'IHU Méditerranée Infection (65 patients hospitalisés, 600 consultations par jour, et des contacts dans le monde entier) a défendu la nécessité de revenir à une pratique médicale de base c'est-à-dire diagnostiquer et traiter, dès la phase avérée de la maladie, et sans attendre la forme grave, où la priorité bascule vers la prise en charge d'un patient en réanimation.
4. Vu la carence des autorités publiques et l'urgence sanitaire, l'UGTG est donc bien fondée à demander qu'il soit fait injonction à l'ARS et au CHU de Guadeloupe de passer commande des doses nécessaires au traitement par l'Hydroxychloroquine et l'Azithromycine, comme défini par l'IHU Méditerranée Infection, soit pour 20 000 patients.

A Pointe-à-Pitre, le 25 Mars 2020

**SOUS TOUTES RESERVES**